



Université du Québec à Chicoutimi
**PLAN DE FORMATION
EN LIGNE**



3 heures



0,3

Unité d'éducation continue

Pour des collaborations durables entre les entrepreneurs autochtones et allochtones

Description

C'est par la sécurisation culturelle que nous trouverons tous ensemble (allochtones et Autochtones) des solutions afin de contrer les barrières (politiques, procédures, pratiques) et ainsi adopter une approche plus culturellement adaptée tenant compte des réalités et perspectives des Premiers Peuples dans nos organisations.

C'est également sous cette approche que le développement de partenariats durables entre les entrepreneurs autochtones et allochtones est possible. Cette formation abordera plus en détail les particularités du milieu des affaires autochtones et toutes les possibilités que de telles ententes peuvent apporter.

Objectifs

- Sensibiliser aux enjeux et réalités des Premières Nations.
- Développer des compétences culturelles et professionnelles dans le but d'agir de façon plus sécurisante avec des membres des Premières Nations.
- Avoir des outils concrets dans l'objectif de la création de partenariat entre des entrepreneurs autochtones et allochtones.
- Développer de meilleures pratiques adaptées au contexte de la réalité des Premières Nations.

Contenu

- Les concepts de développement des compétences culturelles pour travailler sur des partenariats d'affaires efficaces.
- Le milieu des affaires autochtones.
- Avantages et contraintes : construire des compréhensions mutuelles.
- Buts et vision d'un partenariat efficace : les partenariats qui fonctionnent.
- Modèles et formes de partenariat.
- Visée du partenariat.
- Entreprises présentant un fort potentiel de partenariat.
- Sélection des partenaires.

Nombre d'heures

3 heures

Frais d'inscription

Clientèle visée

Cette formation s'adresse aux propriétaires d'entreprise, aux cadres, aux gestionnaires, aux professionnels et à toute personne qui s'intéresse au développement de partenariats entre les entrepreneurs autochtones et allochtones.

Formatrice et formateur



Mélanie Paul

Présidente d'Inukshuk Synergie, coprésidente et directrice générale d'Akua Nature et cofondatrice du Cercle Mokassin et Talons Hauts, Mélanie Paul s'implique dans le domaine des affaires depuis plus de 20 ans. Titulaire d'un baccalauréat en service social de l'Université Laval, elle fait officiellement le saut en entrepreneuriat en 2002 en se joignant à l'entreprise familiale où elle occupe différents postes. Elle a ensuite suivi plusieurs cours de gestion et de management à l'Université du Québec à Chicoutimi. En 2013, elle s'inscrit à l'École d'entrepreneurship de Beauce (EEB). En 2015, elle sera la première entrepreneure autochtone diplômée d'EEB.

Mélanie Paul est une personne impliquée dans plusieurs causes sociales et entrepreneuriales. Elle est reconnue pour ses connaissances et son expérience en développement entrepreneurial des femmes autochtones, en inclusion de la main-d'œuvre autochtone au sein des entreprises québécoises et également en création de partenariats entre autochtones et allochtones.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.